

CLOSTRIDIUM DIFFICILE



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – L'hygiène protège !

Qu'est-ce que le Clostridium difficile ?

Clostridium difficile est une bactérie répandue dans le monde entier. Elle se trouve dans l'environnement et dans l'intestin de personnes et animaux en bonne santé. Le Clostridium peut cependant proliférer suite à une prise prolongée d'antibiotiques qui aurait modifié ou détruit la flore intestinale. Il peut libérer des toxines provoquant notamment une inflammation intestinale avec des diarrhées sévères. En règle générale, les infections à Clostridium difficile se présentent chez des personnes hospitalisées.

Comment le Clostridium difficile se transmet-il ?

Les agents pathogènes sont expulsés par les selles. Celles-ci sont extrêmement contagieuses. Une infime quantité de germes peut suffire à contaminer quelqu'un. Mais chaque personne contaminée ne sera pas malade.

D'homme à homme

En règle générale, la contamination se fait d'homme à homme, par contact direct. Les Clostridium se propagent par d'infimes résidus de selles sur les mains des personnes malades. Les agents pathogènes sont transmis ensuite de la main vers la bouche.

Par les objets contaminés

Sous des formes permanentes résistantes, les spores, les bactéries peuvent se répandre en dehors du tube digestif, parfois même pendant des années. Il est donc possible de se contaminer par contact avec des surfaces souillées telles que les toilettes, les poignées de portes, les rampes, etc.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

L'inflammation intestinale se manifeste par une diarrhée soudaine et liquide, des nausées, des douleurs au ventre et de la fièvre. Les diarrhées ont une odeur fétide typique et sont parfois saignantes. Dans certains cas, la maladie se guérit d'elle-même.

Parmi les *complications* possibles, on note une occlusion intestinale, une dilatation du colon, une perforation de la paroi intestinale ou bien une septicémie (empoisonnement du sang).

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

La flore intestinale peut être colonisée par la bactérie sans aucun symptôme.

Le délai entre une thérapie antibiotique et l'apparition d'autres cas est très court, en général, quelques jours. Dans des cas rares, la maladie peut se déclarer plusieurs semaines voire plusieurs mois plus tard.

Le risque de contamination est au plus haut une fois que les symptômes sont là. Les patients sont susceptibles d'excréter les agents pathogènes un certain temps après disparition des symptômes.

Qui est particulièrement vulnérable ?

Les infections à Clostridium surviennent le plus souvent chez les patients des hôpitaux. Les personnes les plus vulnérables sont les personnes âgées avec des antécédents pathologiques et des personnes ayant pris des antibiotiques au cours des deux derniers mois. Les personnes âgées ou personnes souffrant d'une déficience immunitaire sont plus sujettes à des complications. Les personnes âgées font souvent des rechutes après disparition des symptômes. 20% à 40% des personnes hospitalisées présentent des bactéries. En revanche, ils n'ont souvent aucun symptôme.

Que faire en cas de contamination ?

- ▶ En cas de forte diarrhée, il est particulièrement important de veiller à un apport compensatoire en eau et en sels minéraux. Il est donc nécessaire de boire beaucoup.
- ▶ Veillez à une alimentation légère et à un apport en sels minéraux.
- ▶ Les personnes âgées et les personnes affaiblies doivent consulter un médecin. Celui-ci prendra les mesures nécessaires s'il détecte des traces de Clostridium difficile dans les selles du patient.



CLOSTRIDIUM DIFFICILE



Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – L'hygiène protège !

Que faire en cas de contamination ?

Notez les mesures préventives suivantes :

1. Hygiène des mains

Principe de base : Lavez-vous régulièrement les mains ! Lavez-vous soigneusement les mains à l'eau et au savon, après chaque passage aux toilettes, avant la préparation des repas et avant de passer à table ! Les spores peuvent être éliminées à l'eau et au savon. Séchez-vous les mains avec une serviette propre. Les personnes malades et les personnes vivant dans le même foyer doivent respecter une hygiène stricte des mains.

2. Autres mesures d'hygiène

- ▶ Pendant la durée de l'infection, les patients doivent éviter tout contact direct avec d'autres personnes.
- ▶ Si la maladie se déclare lors d'un séjour en hôpital, le personnel hospitalier prendra des mesures d'hygiène particulières afin de prévenir toute propagation de la maladie. Le nombre de visites sera limité au maximum.
- ▶ Si vous êtes malade, évitez de préparer les repas.
- ▶ Utilisez votre propre gant de toilette ou serviette.
- ▶ Changez souvent les draps de lit, les serviettes et les gants de toilette et lavez-les au moins à 60°C. Lavez séparément les habits de la personne malade.
- ▶ Lavez la vaisselle à la machine au programme le plus chaud, au moins à 60°C.
- ▶ À la maison, nettoyez vos toilettes, les poignées de porte et les rampes ou les interrupteurs avec des produits ménagers. Nettoyez souvent ces surfaces. Utilisez plusieurs chiffons que vous laverez ensuite à la machine.
- ▶ Dans la mesure du possible, ne partagez pas les toilettes si vous avez la diarrhée.
- ▶ Ne prenez des antibiotiques que si votre médecin juge nécessaire de vous en prescrire.
- ▶ Si vous travaillez dans un milieu où vous êtes en contact avec des aliments et que vous souffrez d'une diarrhée ou de vomissements contagieux, vous ne devez pas aller travailler.
- ▶ Les enfants de moins de 6 ans chez lesquels on constate des vomissements ou une diarrhée contagieuse ou susceptibles d'être contagieux ne doivent pas aller à l'école ou à la crèche pendant la maladie. Les parents doivent informer l'école ou la crèche de la maladie de leur enfant. En règle générale, le patient pourra retourner à l'école ou à la crèche 2 jours après disparition des symptômes. L'administration de santé responsable décidera du moment opportun. Il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical écrit.
- ▶ Veillez à respecter une hygiène scrupuleuse des mains et de vos toilettes au moins pendant 2 semaines après disparition des symptômes.

Où puis-je m'informer ?

L'administration de santé locale se tient à votre disposition pour toute question. Les pathologies à diarrhée contagieuses étant soumises aux dispositions de la loi sur la protection contre les infections, elle vous fournira des informations sur la situation actuelle et vous fera profiter de sa grande expérience en la matière.

Vous trouverez des informations sur cette maladie sur le site web de l'Institut Robert Koch (www.rki.de/clostridium).

Vous trouverez des informations sur la protection contre les infections sur la page du Centre fédéral pour l'éducation à la santé, Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung (www.infektionsschutz.de).



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Rédigé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. (fédération allemande des médecins de la santé publique) et avec l'approbation de l'Institut Robert Koch.

Ces informations publiques peuvent être consultées et téléchargées gratuitement sur le site web

www.infektionsschutz.de.

